



Chambre des communes
CANADA

Comité permanent des ressources naturelles

RNNR • NUMÉRO 042 • 3^e SESSION • 40^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mardi 8 février 2011

Président

M. Leon Benoit

Comité permanent des ressources naturelles

Le mardi 8 février 2011

• (1530)

[Traduction]

Le président (M. Leon Benoit (Vegreville—Wainwright, PCC)): Bon après-midi à tous. Bienvenue.

Nous sommes ici aujourd'hui pour poursuivre notre étude sur la sécurité énergétique au Canada et nous revenons, encore une fois, sur le sujet des sables bitumineux.

Nous allons recevoir aujourd'hui un seul groupe de témoins, pendant une heure et demie. Ensuite, nous examinerons les travaux futurs du comité.

Nos trois témoins d'aujourd'hui sont Elizabeth Dowdeswell, ancienne présidente du Groupe consultatif sur les sables bitumineux. Bienvenue. Nous recevons aussi le président de ConocoPhillips Canada, Joe Marushack. Bienvenue. Peter Tertzakian, économiste en chef de l'énergie et directeur d'ARC Financial Corp. témoignera, par vidéoconférence, à partir de Calgary. Vous êtes également le bienvenu, monsieur.

Nous allons entendre les témoins dans l'ordre où ils figurent sur l'avis de convocation, en commençant par Mme Dowdeswell.

Veillez commencer et limiter votre exposé à sept minutes, s'il vous plaît.

Mme Elizabeth Dowdeswell (ancienne présidente, Groupe consultatif sur les sables bitumineux, à titre personnel): Merci beaucoup et bon après-midi à tous. C'est un grand plaisir pour moi d'avoir été invitée à parler avec vous aujourd'hui.

Un des défis les plus complexes de notre époque est de répondre à nos besoins en énergie toujours croissants d'une façon raisonnable et viable sur le plan environnemental. Vous conviendrez, je pense, que toute analyse de l'état actuel de la géopolitique et du développement économique dans un monde faible en carbone révèle un sentiment d'insécurité généralisé quant à l'avenir de l'approvisionnement en énergie. Par conséquent, non seulement votre étude arrive à point nommé, mais elle a énormément d'importance.

Comme vous le reconnaissez vous-mêmes, toute discussion concernant les sables bitumineux du Canada doit obligatoirement tenir compte des faits et des preuves scientifiques qui doivent être à la base de tout développement responsable de cette importante ressource. Il s'agissait, sans aucun doute, du principe fondamental sur lequel reposaient l'analyse et les recommandations formulées en décembre par le groupe consultatif indépendant sur la surveillance de la rivière Athabasca et des cours d'eau avoisinants.

Comme vous le savez, à la fin de septembre 2010, l'ancien ministre de l'Environnement, l'hon. Jim Prentice, a posé une question très directe: le Canada a-t-il un système de surveillance de calibre international pour le secteur des sables bitumineux? Dans le cas contraire, quels sont les changements que nous recommandons d'apporter pour nous doter d'un tel système? C'était un mandat de 60 jours, un délai très court. Néanmoins, je pense qu'on demandait

au groupe consultatif de répondre directement aux graves préoccupations émises par M. Schindler et ses collègues de l'Université de l'Alberta. Des avis scientifiques contradictoires mettaient en doute l'existence de données crédibles, ce qui est essentiel pour prendre des décisions politiques avisées, de même que pour faire appliquer les lois et les règlements. J'ai eu le privilège de présider ce groupe consultatif, de coordonner et de superviser le travail des cinq scientifiques éminents qui le constituaient.

Pendant la courte période dont nous disposions, nous avons examiné toute une série de documents, y compris les principales publications scientifiques évaluées par les pairs. Le groupe a pris connaissance, mais sans chercher à les répéter, des nombreuses études sur l'exploitation des sables bitumineux qui avaient été réalisées ou qui en étaient à divers stades d'achèvement. Nous n'avons pas entrepris non plus de recherches originales pour valider les observations et les conclusions contenues dans ces études. Toute cette documentation a été complétée par des entrevues et des discussions avec des experts du gouvernement, au niveau fédéral et provincial, des représentants de certaines premières nations, des universitaires experts dans leur domaine, des praticiens de l'industrie et des organismes non gouvernementaux ainsi, bien entendu, qu'une visite sur le terrain.

Notre étude visait à établir les principes de base pour la conception et la mise en oeuvre d'un système de surveillance efficace. Nous voulions également établir si le système actuel intégrait ou non ces principes. Autrement dit, ce système pouvait-il aider les décideurs à faire les bons choix et les bons compromis à la fois maintenant et à l'avenir?

Le groupe consultatif a estimé, à l'unanimité, que le système actuel laissait à désirer. Nous avons constaté une fragmentation des efforts. Il y a également un manque de leadership et de coordination. Les activités ne sont pas intégrées. Les activités ne sont pas toujours crédibles parce qu'elles manquent de rigueur scientifique. Nous avons aussi constaté que les données brutes et l'information ne sont pas transparentes et rapidement accessibles pour permettre aux parties de tirer leurs propres conclusions et prendre des décisions. Nous n'étions pas certains que l'approche actuelle pourrait répondre aux besoins du secteur des sables bitumineux, un secteur très rapide, dynamique et de grande envergure, ou aux changements sur le plan technologique ou climatique, par exemple.

Nous croyons que tant que ces importantes lacunes ne seront pas comblées, le débat se poursuivra au sujet des données, des incertitudes et de la méfiance du public à l'égard, tant de la performance environnementale de l'industrie que de la supervision du gouvernement.

Par conséquent, notre principale recommandation, qui a été entièrement acceptée par le gouvernement par l'entremise du ministre John Baird, était d'élaborer, dans le cadre d'une collaboration entre les parties prenantes, une stratégie de surveillance commune alignant les priorités, les politiques et les programmes et d'élaborer et d'appliquer un système de surveillance et un cadre de gestion global et intégré. De plus, nous avons suggéré certains éléments clés de cette approche.

• (1535)

Nous étions conscients de la difficulté de gérer un projet dans un cadre multijuridictionnel, mais nous avons estimé que cette vision ambitieuse d'une initiative socioscientifique très impressionnante était simplement trop vaste, trop complexe et trop importante pour être réalisée par une seule autorité ou un seul secteur. Un nouveau modèle de gouvernance crédible, cohérent et coopératif s'impose pour renforcer la confiance du public. Le rythme et l'envergure des changements dans la région en question et les attentes de plus en plus grandes des parties prenantes n'exigent pas moins.

Le groupe consultatif a constaté qu'Environnement Canada dispose d'une capacité scientifique crédible considérable et reconnaît que les systèmes environnementaux sont intégrés et globaux et que les médias environnementaux comme l'eau, l'air et la faune interagissent et s'influencent mutuellement. Tout système de surveillance sérieux doit refléter cette réalité.

Lorsque nous avons présenté notre rapport, en décembre, le gouvernement s'est engagé à y répondre immédiatement, ce dont nous nous sommes réjouis. Plus précisément, Environnement Canada s'est engagé à exercer le leadership visionnaire que nous avons réclamé pour concevoir rapidement le premier élément d'un système de surveillance dans un délai de 90 jours, et cela en collaboration avec la province de l'Alberta et les autres intervenants. Je ne prétends pas connaître en détail la réponse d'Environnement Canada et je peux seulement dire qu'à ma connaissance le projet est en cours et en voie d'être terminé à temps.

Notre groupe consultatif considère comme un privilège d'avoir pu contribuer à ce dialogue et à l'élaboration de la politique à l'égard d'une question aussi importante. Nous croyons que l'établissement d'un système de calibre mondial est absolument essentiel non seulement pour la viabilité environnementale à long terme, mais aussi pour la viabilité économique et surtout pour renforcer la confiance des Albertains, des Canadiens et de la communauté internationale.

Merci, monsieur le président.

• (1540)

Le président: Merci beaucoup, madame Dowdeswell, d'avoir accepté de présider le groupe consultatif, d'avoir effectué ce travail et d'être venue ici aujourd'hui pour nous en parler.

Monsieur Marushack, de ConocoPhillips Canada, veuillez nous présenter votre exposé, pour lequel vous disposez de sept minutes.

M. Joe Marushack (président, ConocoPhillips Canada): Merci.

Bon après-midi, monsieur le président et membres du comité.

Je vous remercie de m'avoir invité à venir ici aujourd'hui pour vous parler de la façon dont mon entreprise conçoit la sécurité énergétique, particulièrement en ce qui concerne les sables bitumineux et le rôle crucial qu'ils jouent pour répondre à la demande future en énergie.

Je sais que l'Association canadienne des producteurs pétroliers et d'autres sont venus vous parler de la demande mondiale et du fait

que nous avons besoin de toutes les formes d'énergie pour y répondre au cours des décennies à venir. ConocoPhillips partage cette opinion.

Toute économie dynamique et en expansion a besoin d'un approvisionnement en énergie sûr et régulier. Pour répondre aux besoins en énergie de notre pays et de notre continent, l'approvisionnement doit absolument être diversifié et il faut donc utiliser un ensemble de sources d'énergie diverses. Ces sources doivent inclure les formes d'énergie classiques et non classiques, le pétrole et le gaz naturel, le charbon, l'énergie nucléaire ainsi que les ressources renouvelables.

Les sables bitumineux canadiens joueront un rôle crucial pour répondre aux besoins mondiaux d'énergie supplémentaire.

Comme nous croyons que la demande d'énergie va augmenter au niveau mondial dans un avenir prévisible, nous invitons les gouvernements à mettre en place une politique énergétique équilibrée. Cette politique énergétique ne doit pas être discriminatoire envers les sources de combustible, car toutes ces sources d'énergie seront nécessaires pour répondre à une demande mondiale nettement plus élevée au cours des décennies à venir.

Je voudrais vous donner un bref aperçu général de mon entreprise. ConocoPhillips est une société d'énergie intégrée qui possède des intérêts un peu partout dans le monde. Nous sommes actifs dans le secteur de l'exploration et de la production, de même que dans celui du raffinage du pétrole et du gaz en produits utilisables.

Avec un effectif mondial d'environ 30 000 employés, nous sommes actifs dans plus de 30 pays, y compris le Canada. Le siège de nos opérations canadiennes se trouve à Calgary. Nous sommes l'un des principaux détenteurs de concessions de sables bitumineux et l'un des trois principaux producteurs de gaz naturel du pays. Nous disposons d'un important potentiel de développement futur dans la région de l'Arctique canadien et nous travaillons activement au projet de gazoduc Mackenzie. Nous participons aussi aux discussions actuelles de l'ONE sur les forages dans l'océan Arctique.

Au Canada, nous comptons environ 2 000 employés talentueux et dévoués. Ces employés se trouvent surtout en Alberta, mais aussi en Colombie-Britannique. Nous investissons d'importants capitaux dans nos opérations canadiennes. Nous avons investi au Canada entre 1 et 2 milliards de dollars par année au cours des quatre dernières années.

On me demande parfois quel est, selon moi, mon rôle le plus important en tant que président de ConocoPhillips Canada. Mon principal rôle consiste à faire en sorte que nos employés et nos entrepreneurs fassent de la sécurité au travail leur objectif quotidien le plus important. Nous sommes déterminés à minimiser les risques de blessures ou de dégâts environnementaux. Nous estimons qu'il est impossible d'avoir une entreprise vraiment efficace si les lieux de travail ne sont pas sécuritaires.

J'estime avoir aussi pour rôle de guider la façon dont nous voulons exploiter nos sables bitumineux et notre gaz.

Nous sommes très fiers de nos opérations canadiennes. Elles figurent parmi les meilleures de notre portefeuille mondial et nous voyons-là un énorme potentiel, surtout pour ce qui est des sables bitumineux.

En ce qui concerne l'exploitation des sables bitumineux, en tant que producteur in situ, nous utilisons uniquement le drainage par gravité au moyen de vapeur, le processus DGMV. Nous sommes probablement le deuxième producteur DGMV au Canada à l'heure actuelle.

Nous tirons environ 60 000 barils par jour, nets, de nos sables bitumineux et nous détenons à peu près 16 milliards de barils de ressource potentielle.

Nous sommes les exploitants des projets Surmont dans lesquels nous détenons une participation de concessionnaire de 50 p. 100. Nous avons une participation de 50 p. 100, en tant que non-exploitant dans les projets Foster Creek et Christina Lake et, de plus, nous détenons des baux dans la région de l'Athabasca.

Nous reconnaissons qu'il y a des défis environnementaux à relever et nous croyons que c'est la technologie qui permettra de les surmonter. Nous investissons dans l'amélioration et l'application de la technologie dans tous les aspects de notre entreprise.

Il y a eu d'importantes discussions au sujet du potentiel des sables bitumineux canadiens. Les sables bitumineux sont l'une des sources d'énergie à long terme les plus importantes et les plus fiables au monde et se classent au deuxième rang derrière l'Arabie saoudite. Ils représentent environ 14 p. 100 des réserves mondiales en pétrole et environ 51 p. 100 des réserves mondiales accessibles. Ils sont essentiels pour assurer la sécurité énergétique du Canada.

La sécurité nationale doit également tenir compte de l'aide que ces ressources apporteront sur le plan de la création d'emplois au Canada. Nous pensons que les sables bitumineux vont créer des milliers d'emplois bien rémunérés pendant des décennies et ajouter des milliards de dollars à l'assiette fiscale nationale.

Une des caractéristiques particulières de l'exploitation des sables bitumineux propres au Canada est que l'approbation du gouvernement dépend d'un régime de réglementation rigoureux sur lequel les citoyens canadiens ont un droit de regard.

Je voudrais parler un instant des avantages dont bénéficient les communautés locales, car nous consacrons beaucoup de temps et d'énergie à créer des débouchés directs et indirects dans la région.

Nous jouons un rôle très actif dans les communautés autochtones locales situées à proximité de nos concessions de sables bitumineux. Nous cherchons à donner aux membres de ces communautés la capacité de bénéficier pleinement de l'exploitation des sables bitumineux.

Lors de la préparation et de la construction de Surmont 1, nous avons consacré plus de 60 millions de dollars à l'achat de services fournis par des entreprises et des entrepreneurs locaux et autochtones. Pour Surmont 2, nous comptons consacrer 175 millions de dollars à des services fournis par des entreprises et des entrepreneurs locaux et autochtones.

• (1545)

Nous veillons à avoir des contrats et des activités dont la taille et l'envergure permettront aux communautés locales de participer à la préparation de ces projets. Nous croyons qu'ainsi, avec le temps, des entreprises viables pourront prospérer dans ces communautés, et qu'elles pourront prendre de l'expansion et participer à une échelle encore plus grande à des projets plus importants. Nous fournissons également un financement important pour des programmes communautaires...

L'hon. Denis Coderre (Bourassa, Lib.): J'invoque le Règlement.

Le président: M. Coderre invoque le Règlement.

L'hon. Denis Coderre: C'est un gentil rappel au Règlement.

Pourriez-vous parler un peu plus lentement? Il y a de la surchauffe du côté de l'interprétation.

M. Joe Marushack: Avec plaisir.

L'hon. Denis Coderre: Merci. C'était un gentil rappel au Règlement.

Le président: Continuez, s'il vous plaît, monsieur Marushack.

M. Joe Marushack: Je vais ralentir, désolé.

Nous fournissons un financement important pour des programmes communautaires. Cela comprend d'importantes initiatives communautaires locales et des programmes de formation.

En ce qui concerne la technologie des sables bitumineux, nous comptons dépenser plus de 300 millions de dollars au cours des cinq prochaines années pour améliorer la technologie du pétrole lourd dans nos opérations mondiales. Une importante partie de cette somme sera dépensée dans le secteur des sables bitumineux pour améliorer la performance environnementale et économique de nos projets.

Notre développement technologique porte principalement sur la gestion des émissions de gaz à effet de serre, la réduction de l'utilisation de l'eau et l'atténuation de la perturbation du sol. Je pourrais vous citer plusieurs exemples et je le ferais avec plaisir, mais en général, chaque concept vise soit à réduire le ratio vapeur-pétrole, à accroître la production, à réduire nos émissions de gaz à effet de serre, ou à réduire notre empreinte écologique. L'amélioration de notre performance environnementale présente un double avantage en ce sens que l'utilisation de moins d'eau, d'énergie ou de terrain améliore presque toujours la performance économique.

Notre programme technologique est très intéressant, mais nous poursuivons également d'autres activités pour réduire notre impact en lançant des pratiques exemplaires. L'accélération du repeuplement forestier en est un exemple. Nous avons planté jusqu'ici 130 000 arbres dans le cadre de ce programme pour la remise en état du terrain et nous allons élargir cet effort. Nous avons un site Internet détaillé et complet sur le développement durable dans lequel nous fournissons beaucoup plus de précisions au sujet de nos programmes. Je vous invite à le visiter.

En plus du rôle que joue notre industrie dans l'exploitation des sables bitumineux, il est évident que le gouvernement joue un rôle important pour assurer la valeur de ces ressources. Plus précisément, nous croyons que les pouvoirs publics devraient soutenir la poursuite d'un système de réglementation de calibre mondial et rentable, ainsi que l'établissement de politiques équitables pour l'industrie qui favoriseront une exploitation judicieuse et viable des sables bitumineux.

Une des principales qualités du processus de réglementation canadien est sa transparence. À notre avis, la politique gouvernementale doit assurer l'accès aux marchés et une concurrence internationale équitable pour le bitume. Nous sommes pour le maintien de régimes fiscaux concurrentiels qui permettent aux entreprises comme la mienne d'obtenir des capitaux, malgré la concurrence, dans le cadre de leur portefeuilles mondiaux. Nous croyons que les gouvernements ont la responsabilité d'élaborer des politiques coordonnées à l'égard du climat et de l'énergie pour promouvoir l'efficacité énergétique. Nous sommes prêts à discuter de la façon dont les gouvernements peuvent le mieux soutenir et faciliter les progrès technologiques.

Pour conclure, ConocoPhillips croit que l'exploitation des sables bitumineux augmentera la sécurité énergétique et économique du Canada. L'exploitation de ces ressources peut être faite de façon à renforcer notre économie nationale, préserver et créer des emplois et assurer une bonne qualité de vie aux Canadiens. Nous sommes fiers de jouer un rôle dans cet avenir prometteur. Je considère comme un privilège d'être ici avec vous aujourd'hui et je me ferai un plaisir de répondre à vos questions.

Le président: Merci beaucoup pour votre exposé, monsieur Marushack, président de ConocoPhillips Canada.

Nous allons maintenant entendre le dernier témoin de ce groupe, par vidéoconférence. C'est le représentant d'ARC Financial Corp., M. Peter Tertzakian, économiste en chef de l'énergie et directeur.

Je vous remercie infiniment de vous joindre à nous aujourd'hui et de votre patience. Vous pouvez commencer votre exposé pour lequel vous disposez de sept minutes.

M. Peter Tertzakian (économiste en chef de l'énergie et directeur, ARC Financial Corp.): Merci, monsieur le président et membres du comité, de m'inviter à prendre la parole.

Pour vous situer brièvement le contexte, je suis économiste en chef de l'énergie et directeur d'ARC Financial. ARC Financial compte plus de 20 années d'existence. Au cours des 12 dernières années, elle a levé 2,7 milliards de dollars de capitaux canadiens et étrangers pour investir dans le secteur énergétique du Canada et surtout dans le secteur du pétrole et du gaz. Nous investissons principalement dans le pétrole et le gaz ainsi que dans les services pétroliers et gaziers, y compris les sables bitumineux, et nous continuons de le faire.

Le sujet d'aujourd'hui est la sécurité énergétique, surtout en ce qui concerne les sables bitumineux. La sécurité énergétique a, je crois, un certain nombre de dimensions différentes. C'est un terme assez nébuleux. Nous pouvons concevoir la sécurité comme la sécurité canadienne, la sécurité continentale ou nous dire que, si le monde se sent en sécurité sur le plan de ses besoins en énergie, nous pouvons tous nous sentir en sécurité. C'est une question ou un contexte dont il est, je pense, assez difficile de faire le tour.

Je ne suis pas un expert environnemental des sables bitumineux. Mon domaine de compétence porte sur différentes dimensions. L'une d'elles consiste à comprendre comment les sociétés évoluent sur le plan de leurs besoins en énergie et comment elles répondent à ces besoins du côté de l'environnement, ainsi que les changements qui se produisent avec le temps lorsque surviennent des événements non viables. Je traduis ces tendances en thèses d'investissement à partir desquelles mon entreprise décide de la façon d'attribuer les capitaux aux différents types de systèmes d'énergie et de marchandises.

Je suis également de très près le secteur canadien du pétrole et du gaz sur le plan des flux financiers, la façon dont l'industrie canadienne du pétrole et du gaz a évolué au cours des 100 dernières années et ce qui la rend rentable ou non rentable. Les sables bitumineux y occupent une très large place.

Je vais parler des sables bitumineux, mais je dois vous dire que si l'on parle seulement des sables bitumineux, la conversation est très limitée. Je crois que vous devez vous pencher sur l'économie des hydrocarbures en général au Canada: le pétrole classique, les sables bitumineux et le gaz naturel. Je ne pense pas qu'on puisse séparer ces produits les uns des autres, car ils font tous appel aux mêmes sources de main-d'oeuvre et de capitaux. Comme je l'ai dit, on peut donc difficilement isoler les sables bitumineux du reste de l'industrie.

Je vais insister sur deux grands problèmes auxquels les Canadiens et l'industrie sont confrontés. Mais avant, je dirais que la vente de tous les hydrocarbures, soit le pétrole, les sables bitumineux et le gaz naturel, rapporte maintenant environ 100 milliards de dollars par année, soit 270 millions de dollars par jour. La vente des produits des sables bitumineux représente, sur ce total de 100 milliards de dollars, à peu près 36 milliards de dollars par année. En fait, c'est le principal produit commercial du Canada.

Ce qui préoccupe non seulement mon entreprise, mais aussi moi-même en tant que citoyen canadien, c'est que nous avons pris, depuis près d'un siècle, la décision d'exporter nos hydrocarbures. Je déplore vivement que nous n'augmentions pas au maximum la valeur de ces hydrocarbures dans un contexte mondial. Autrement dit, nous vendons nos hydrocarbures au rabais et, en tant que citoyens canadiens, nous n'en tirons pas la valeur maximum. Le principal problème est que nous vendons sur un seul marché, celui des États-Unis, où maintenant la demande est stable ou en déclin. Également, ce marché ne désire pas autant nos hydrocarbures que les autres joueurs internationaux.

La vente au rabais, que ce soit pour le gaz naturel ou le pétrole... pour prendre un chiffre conservateur, un rabais de 10 p. 100 représente une perte annuelle de revenus de 10 milliards de dollars. Chaque Canadien devrait s'en inquiéter, et il faut ajouter à cela la diminution des redevances et des taxes qui en découlent. Ces rabais ne sont pas en train de diminuer, mais plutôt de s'élargir.

• (1550)

Le deuxième aspect important à souligner est que les 100 milliards de dollars par année qui sont injectés dans notre économie, et surtout les revenus de 36 milliards de dollars des sables bitumineux qui vont en augmentant, constituent un capital très important. Et sur ces 100 milliards de dollars, 55 milliards sont réinvestis dans l'économie du pétrole et du gaz.

En Alberta, particulièrement, le réservoir de main-d'oeuvre est très limité. Cela veut dire que nous sommes très exposés à une inflation des salaires et des frais de services. Ces pressions inflationnistes sont de nouveau en train de se renforcer. Non seulement c'est au détriment des sables bitumineux, car les coûts augmentent et risquent de rendre nos produits non concurrentiels sur le marché mondial, mais de plus l'inflation se répercute sur les autres secteurs de l'économie, et en tout cas sur d'autres segments de l'économie des hydrocarbures. Nous devons nous préoccuper sérieusement de ces pressions inflationnistes. Elles se répercutent dans d'autres domaines comme celui des ressources humaines et notre accès futur à la main-d'oeuvre qualifiée et aux réservoirs de main-d'oeuvre.

Voilà donc le contexte de certaines de mes réflexions. Comme je l'ai dit, les deux grands problèmes concernant l'économie des hydrocarbures, et surtout des sables bitumineux, sont d'abord que nous n'en tirons pas la valeur maximum à cause de l'augmentation des rabais pour le gaz naturel et nos produits pétroliers et, deuxièmement, le coût de l'inflation.

Je vais en rester là. Si la discussion nous entraîne vers d'autres questions problématiques, je pourrai également en parler. Mais compte tenu du temps dont je dispose, c'est tout ce que j'ai à dire pour le moment.

• (1555)

Le président: Merci beaucoup, monsieur Tertzakian, pour l'exposé que vous avez fait aujourd'hui au nom d'ARC Financial Corporation.

Nous allons maintenant passer directement aux questions et observations, en commençant par l'opposition officielle.

Monsieur Coderre, vous disposez d'un maximum de sept minutes.
[Français]

L'hon. Denis Coderre: Merci, monsieur le président.

Je suis impressionné par la qualité des témoins encore aujourd'hui.
Madame Dowdeswell,

[Traduction]

vous avez parlé du manque de leadership et de rigueur scientifique. Vous avez également parlé du manque de surveillance. Et je suis d'accord. Je suis allé moi-même sur le terrain et c'est la première chose que j'ai constatée. Il y a le gouvernement fédéral. Il y a le gouvernement provincial. Certains membres de l'industrie disent que les deux devraient s'entendre. Les deux ont un rôle à jouer, bien entendu, en respectant les champs de compétence et les conventions.

Cette question peut paraître politique, mais elle ne l'est pas. Vu qu'à votre avis le processus de surveillance n'est pas très précis, si vous pouviez prendre une décision...? La productivité ne cesse d'augmenter. Il y a de plus en plus de projets. Je tiens à préciser que je suis contre un moratoire. Pensez-vous que nous devrions ralentir les nouveaux projets et attendre la mise en place de ce processus de surveillance pour préserver la qualité de vie ou dans l'intérêt de l'industrie afin qu'elle ne soit pas confrontée à un problème plus grave à l'avenir? Qu'en pensez-vous? Votre table ronde, votre groupe consultatif se sont penchés sur ce genre de questions. Si les données scientifiques ne sont pas très fiables, bien entendu...

J'ai également rencontré M. Schindler qui avait réuni certaines données. Que vous l'aimiez ou non, c'est un scientifique et un expert dans ce domaine. À mon avis, la meilleure façon de répondre à l'avis des experts est de présenter celui d'autres experts.

Comment voyez-vous la surveillance et la question des nouveaux projets?

Le président: Allez-y, madame Dowdeswell.

Mme Elizabeth Dowdeswell: Je dirais que selon le groupe consultatif, certains principes fondamentaux devraient guider un système de surveillance de calibre international et même si nous avons dit que la situation actuelle laissait à désirer, nous nous sommes également empressés de dire qu'elle pouvait être améliorée.

À mon avis, ce n'est pas une question de temps, mais il faut avant tout que l'on soit prêt à agir ensemble de façon cohérente afin que chaque champ de compétence puisse faire ce que sa mission lui demande de faire, mais dans le cadre d'une stratégie et d'une vision communes quant à la direction à prendre. Ainsi, chacun saura quelles sont les règles du jeu et pourra aussi déployer les meilleures ressources à sa disposition. Dans certains cas, l'industrie a un rôle crucial à jouer pour assurer une certaine surveillance dans certains secteurs géographiques, et sa contribution au développement de la technologie est essentielle.

D'un autre côté, vous pourriez vouloir utiliser efficacement les ressources disponibles dans une collectivité locale, non pas de façon ponctuelle ou dispersée, mais plutôt de façon cohérente afin que les gens sachent où ils vont, vers quoi ils tendent et quel rôle ils ont à jouer pour y parvenir.

Certains des principes que nous avons suggérés concernaient la transparence et l'accessibilité afin que chacun sache ce que font les autres. Ce n'est pas le cas pour le moment, et c'est pourquoi il y a des lacunes au niveau, non seulement de la surveillance, mais de la compréhension des gens. Par conséquent, l'élément fondamental,

selon moi, l'hypothèse fondamentale de notre travail était que si nous voulions une politique efficace pour l'environnement et pour l'économie, ainsi que pour le bien-être de nos citoyens, nous devions être certains de disposer tous de données fiables. Nous n'aurons ces données qu'à la condition d'avoir un bon système de surveillance.

• (1600)

L'hon. Denis Coderre: Qui devrait en être chargé?

Mme Elizabeth Dowdeswell: Comme nous le disons dans notre rapport, c'est une question complexe qui pose des défis en raison de son caractère multijuridictionnel. C'est ainsi au Canada, et certainement dans le domaine de l'environnement.

L'hon. Denis Coderre: Comme je viens du Québec, je comprends ce que vous dites.

Mme Elizabeth Dowdeswell: Nous avons décrit cela comme un projet socioscientifique qui exige un leadership visionnaire de la part de toutes les parties en cause, et c'est pourquoi il s'agit d'établir cette vision et de décider ensuite qui est le mieux placé pour se charger de tel ou tel élément et qui dispose du pouvoir voulu pour le faire.

L'hon. Denis Coderre: Peut-on dire qu'il faut un processus de surveillance et y rattacher des bons principes de transparence et de responsabilisation? Il y a une sorte de vide entre certains champs de compétence.

Pensez-vous que nous pourrions gérer toutes ces questions grâce à une stratégie nationale canadienne?

Mme Elizabeth Dowdeswell: Je crois que si nous voulons avoir un système de calibre mondial pour gérer notre environnement, pour assurer la viabilité économique de notre pays et pour assurer l'équité pour les citoyens du Canada, grâce à une vision commune, nous pourrions certainement concevoir un programme, utiliser ce que nous avons déjà et employer efficacement les ressources disponibles.

L'hon. Denis Coderre: Merci.

Monsieur Tertzakian, en ce qui concerne la compétitivité, pensez-vous que le gouvernement fédéral devrait éliminer les concessions fiscales et les subventions à l'industrie et plutôt réinvestir dans l'innovation technologique? Pensez-vous qu'avec tout l'argent que l'industrie gagne actuellement ces concessions fiscales sont nécessaires?

Le président: Allez-y, s'il vous plaît.

M. Peter Tertzakian: Merci.

Quand vous dites « avec tout l'argent qu'elle gagne », en réalité, je peux vous démontrer qu'à long terme, le secteur du pétrole et du gaz récupère seulement un peu plus que le coût du capital. Il y a des périodes de l'histoire où le secteur du pétrole et du gaz réalise des profits supérieurs à la normale, mais beaucoup d'autres périodes où son rendement est inférieur à la normale. Je ne crois donc pas qu'un changement...

L'hon. Denis Coderre: Non, je suis d'accord sur ce point. Je le comprends.

M. Peter Tertzakian: Pour ce qui est de l'innovation, depuis 150 ans, ce secteur a fait preuve d'une grande capacité à innover et à devenir plus productif. Le problème est qu'il faut avoir accès à une main-d'oeuvre qualifiée pour pouvoir exploiter efficacement ces ressources qui représentent un élément si important de notre économie. À mon avis, le gouvernement fédéral devrait se demander comment ce secteur va pouvoir attirer une main-d'oeuvre qualifiée — et d'où elle viendra — car nous n'en avons sans doute pas suffisamment dans notre pays pour pouvoir répondre aux besoins de l'industrie, qui vont sans doute augmenter.

Même si l'inflation ne se fait pas sentir dans les autres régions du pays, je dois vous rappeler que lors de la dernière période d'activité de ce genre — entre 2005 et 2008 — le taux d'inflation dans ce secteur était d'environ 14 p. 100 par année. Les conditions propices à ce genre d'inflation ont commencé à renaître si vous examinez les statistiques sur la main-d'oeuvre et sur les services. En ce qui concerne la compétitivité, je pense que le gouvernement peut essayer de voir maintenant comment nous allons attirer des gens pour limiter nos coûts afin que ces produits restent concurrentiels sur le marché mondial.

• (1605)

Le président: Merci, monsieur Coderre.

Nous passons maintenant au Bloc québécois.

Madame Brunelle, vous disposez de sept minutes. Allez-y, s'il vous plaît.

[Français]

Mme Paule Brunelle (Trois-Rivières, BQ): Bonjour, madame et messieurs. Je vous remercie d'être ici aujourd'hui.

Madame Dowdeswell, vous avez présidé un groupe consultatif sur les sables bitumineux. J'aimerais savoir qui a nommé les membres de ce groupe. Avez-vous été nommés par le gouvernement? Deviez-vous soumettre votre rapport au ministre de l'Environnement ou au ministre des Ressources naturelles?

[Traduction]

Mme Elizabeth Dowdeswell: Nous avons été chargés de faire ce travail par l'ancien ministre de l'Environnement, l'hon. Jim Prentice, et c'est lui qui nous a nommés directement.

[Français]

Mme Paule Brunelle: D'accord.

Dans votre témoignage, vous dites que le système de surveillance laissait à désirer, que les données scientifiques étaient non fiables et que vous avez proposé des éléments clés pour essayer de remédier à la situation.

Nous avons reçu, du commissaire à l'environnement et au développement durable du Canada, une lettre à propos de l'impact des changements climatiques. Il dit:

L'absence de stratégie et de plan d'action du gouvernement fédéral a nui aux efforts des ministères pour coordonner leurs actions afin de faire face aux effets des changements climatiques. La vérification a révélé que, dans l'ensemble, les ministères ont recensé et évalué les impacts possibles des changements climatiques sur leurs actifs et leurs activités de programme, mais qu'ils ont pris peu de mesures concrètes pour y faire face, par exemple en ajustant ou en changeant leurs politiques et programmes.

Donc, on nous dit qu'il y a peu de mesures concrètes. Je fais le lien avec ce que vous nous avez dit, soit que vous aviez besoin de nouveaux modèles de gouvernance. S'il n'y a pas de stratégie ni de plan d'action gouvernemental et si on a besoin de nouveaux modèles de gouvernance, de qui viendra la solution pour remédier à cette situation?

[Traduction]

Mme Elizabeth Dowdeswell: J'espère qu'un des résultats de notre brève étude a été de présenter le problème et de faire certaines suggestions. Nous avons la preuve, je pense, que le ministre a pris notre rapport au sérieux, au nom du gouvernement, et qu'il s'est certainement attaqué à la première phase... nous verrons ce que cela donnera.

Je crois toutefois pouvoir dire que le groupe consultatif est largement d'accord avec le commissaire à l'environnement et au développement durable pour dire qu'il y a actuellement des lacunes dans le système et que nous nous demandons si nous avons les données de base nécessaires pour pouvoir nous adapter aux changements futurs et à des changements aussi rapides.

[Français]

Mme Paule Brunelle: Votre réponse me porte à croire que c'est quand même inquiétant. Vous avez parlé de la rivière Athabaska, vous avez parlé du rapport du Dr Schindler, que certains ont contesté, mais que d'autres ont appuyé. Il reste tout de même qu'on semble avoir pris un retard quant aux conséquences environnementales.

Avec des remarques vagues comme celles que vous faites, arrivera-t-on à des résultats concrets ou se retrouvera-t-on, dans 10 ans, à reparler à cette même table de la même situation avec un environnement encore plus détérioré et des populations autochtones de plus en plus désespérées?

[Traduction]

Mme Elizabeth Dowdeswell: Je crois que notre rapport fera comprendre au lecteur qu'il est urgent de s'attaquer à ce problème et qu'il est nécessaire de le faire de façon systématique. Pour le moment, nous agissons de façon ponctuelle et fragmentée. Nous ne relient pas la qualité de l'eau aux eaux souterraines. Nous ne faisons pas le lien, ou du moins il y a des lacunes dans notre compréhension de l'eau souterraine.

Il y a des lacunes dans notre compréhension des effets cumulatifs, avec le temps, de tous les médias et des effets produits dans les provinces voisines. Nous disons que tant qu'il n'y aura pas un bon système de surveillance, la qualité des données suscitera toujours la controverse. Par conséquent, les gens hésiteront à utiliser vraiment les données pour élaborer des bonnes politiques.

Il y a donc de nombreuses lacunes. Il y a de nombreuses possibilités de progrès technologiques. Si nous avons un système en place et la volonté d'agir, toutes sortes de possibilités se présenteront.

• (1610)

[Français]

Mme Paule Brunelle: Monsieur Marushack, vous avez dit que vous alliez investir 300 millions de dollars pour développer la technologie dans les sables bitumineux. De quel type de technologie s'agit-il? Est-ce en vue d'obtenir une meilleure production? Est-ce dans des projets de stockage et de captage du carbone? Que voulez-vous faire?

[Traduction]

Le président: Allez-y, s'il vous plaît.

M. Joe Marushack: Ce que nous faisons sur le plan de la technologie dépend d'un certain nombre de facteurs, qui sont tous reliés. Par exemple, pour le moment, nous testons des membranes céramiques pour séparer le pétrole et l'eau de façon plus efficace. Nous investissons dans des tubes de production isothermes pour réduire nos émissions.

Pour tout ce que nous essayons de faire sur le plan technologique, il y a, en fait, trois phases reliées les unes aux autres. Elles visent à réduire notre ratio vapeur-pétrole, ce qui réduit nos émissions de gaz à effet de serre. Elles visent à réduire notre consommation d'eau, ce qui est souhaitable sur les plans économique, environnemental et commercial. Enfin, nous essayons également de réduire notre empreinte écologique. Tous ces efforts sont bons sur le plan de l'environnement, bons sur le plan de la sécurité et ce sont de bonnes décisions commerciales.

[Français]

Mme Paule Brunelle: Me reste-t-il du temps?

[Traduction]

Le président: Votre question doit être très brève.

[Français]

Mme Paule Brunelle: Donc, vous voulez réduire votre empreinte écologique.

Avez-vous l'impression de faire suffisamment de recherche pour avancer rapidement?

On sait que le gouvernement et les compagnies ont beaucoup misé sur les projets de stockage et de captage du carbone, que certains scientifiques ne considèrent pas vraiment utiles, nécessaires et performants.

Selon vous, en faites-vous suffisamment?

[Traduction]

M. Joe Marushack: Quant à savoir si nous en faisons suffisamment sur le plan de la R-D, je répondrais que nous faisons beaucoup de choses. Nous faisons ce que nous jugeons approprié pour le moment. Nous estimons que nous y consacrons des ressources importantes et un bon nombre de gens. Quant à savoir si c'est assez, je n'en sais rien, mais nous faisons beaucoup de choses et nous sommes très engagés dans ce que nous faisons pour améliorer notre empreinte écologique et la sécurité.

[Français]

Le président: Merci, madame Brunelle.

[Traduction]

Monsieur Cullen, vous disposez de sept minutes.

M. Nathan Cullen (Skeena—Bulkley Valley, NPD): Merci, monsieur le président, et je remercie nos témoins.

Madame Dowdeswell, certaines personnes ont fait valoir que les inquiétudes à l'égard de l'impact des sables bitumineux sur la qualité de l'eau — qui était au centre de votre travail — étaient un simple problème de relations publiques plutôt qu'un problème réel; il s'agissait seulement d'informer le public au sujet de l'impact des projets plutôt que de comprendre cet impact. C'est ce que j'ai entendu de la bouche d'un certain nombre de dirigeants de l'industrie et de divers ministres.

Permettez-moi de vous poser directement la question. Pensez-vous que l'amélioration de la surveillance de la qualité de l'eau autour des sables bitumineux est un simple effort de relations publiques?

Mme Elizabeth Dowdeswell: Puis-je poser une question à mon tour?

M. Nathan Cullen: Certainement.

Mme Elizabeth Dowdeswell: Qui ferait cet effort de relations publiques?

M. Nathan Cullen: À la fois l'industrie et le gouvernement du Canada. La seule chose à faire est de rendre l'effort de relations publiques plus efficace et plus clair. Cela remédiera aux préoccupations du public et tout ira bien.

Mme Elizabeth Dowdeswell: Les témoins, les personnes que nous avons rencontrées pendant cette brève période de 60 jours ont été unanimes à dire que nous avons besoin d'un meilleur système.

M. Nathan Cullen: Un point c'est tout.

Mme Elizabeth Dowdeswell: Un point c'est tout.

M. Nathan Cullen: Ce n'est donc pas seulement la façon dont c'est présenté; c'est le système comme tel.

Mme Elizabeth Dowdeswell: En effet. Nous avons besoin d'un meilleur système.

M. Nathan Cullen: Vous semblez assez optimiste quant à la possibilité d'améliorer le système. Vous dites que les éléments nécessaires existent déjà.

Malheureusement, quand M. Schindler ou d'autres ont soulevé des inquiétudes, elles ont souvent été rejetées, à la fois par les sociétés pétrolières et par le gouvernement actuel qui les ont qualifiées de farfelues ou d'injustifiées. Néanmoins, dans votre rapport, vous dites, et je cite, qu'il n'existe « aucun processus décisionnel statistiquement valide qui permettrait une gestion adaptée dans un environnement de développement rapide des sables bitumineux ». Et vous ajoutez: « Il ne produit pas de résultats scientifiques de renommée mondiale de manière transparente et dans un format évalué par les pairs, et il ne communique pas adéquatement ses résultats à la communauté scientifique ou au grand public. »

Vous semblez confirmer que la surveillance des projets n'était pas suffisante, n'était pas transparente et n'était pas statistiquement valide. Ces doutes ne sont pas seulement une question de perception. Il s'agit de doutes légitimes au sujet des chiffres concernant la qualité de l'eau.

En ce qui concerne le rythme rapide du développement, que vous avez également reconnu, votre comité n'a pas formulé de recommandation quant à savoir s'il faudrait continuer à approuver des projets sans disposer de moyens adéquats pour les surveiller. Vous dites que les projets ont touché les sites établis pour surveiller la qualité de l'eau. Ces sites sont détruits par des nouveaux projets qui n'avaient pas été prévus lorsque vous les avez établis au départ, n'est-ce pas?

• (1615)

Mme Elizabeth Dowdeswell: Je dirais que le groupe consultatif n'a pas estimé qu'il était mandaté pour décider de l'avenir des sables bitumineux.

M. Nathan Cullen: D'accord.

Mme Elizabeth Dowdeswell: On nous a demandé d'examiner ce qu'il faudrait faire pour avoir un système de surveillance de calibre mondial et d'évaluer si nous en avons un ou non. Nous avons estimé que non.

M. Nathan Cullen: Je comprends.

Monsieur Marushack, un certain nombre d'entreprises du secteur de l'énergie, des sociétés pétrolières, nous ont dit que nous avons besoin d'une stratégie canadienne de sécurité énergétique. Notre pays n'a pas de stratégie régissant l'exploitation de l'énergie, son utilisation ou son exportation. Votre entreprise confirme-t-elle ce besoin?

M. Joe Marushack: Je peux seulement vous dire ce que nous faisons. Nous essayons de fournir des renseignements. Nous essayons de participer à des groupes consultatifs. Nous essayons de faire comprendre qu'à notre avis nous avons besoin d'un système qui favorisera toutes sortes de projets différents de mise en valeur et nous pensons avoir besoin d'un système transparent et concurrentiel avec celui des autres pays.

Je dirais que nous fournissons de l'information afin que les gouvernements puissent élaborer des stratégies dans le domaine de l'énergie.

M. Nathan Cullen: C'est certainement quelque chose d'important pour votre entreprise. Vous êtes une grande société. Vous avez un actif d'une valeur de 152 milliards de dollars et vos revenus de l'année dernière atteignaient 142 milliards de dollars. Vous faites des plans à long terme.

Le ministre a récemment confirmé une déclaration politique du premier ministre selon laquelle le Canada n'a pas pour politique d'exporter du bitume brut vers les pays ayant des normes environnementales moins élevées.

Êtes-vous au courant de cette politique?

M. Joe Marushack: Je suis au courant de la quantité de produit qui est raffinée au Canada et de celle qui va vers les États-Unis pour y être traitée ou raffinée. Je suis surtout au courant de ces choses-là.

M. Nathan Cullen: Ma question est précise. Le premier ministre lui-même, et le ministre responsable de ce dossier, ont dit que le Canada n'a pas pour politique d'exporter du bitume brut.

L'Alberta Heartlands Industrial Group a comparu devant nous. Il avait un rapport réalisé pour le compte des gouvernements fédéral et provincial qui faisait état d'une perte de revenu pour le gouvernement et d'une perte d'emplois résultant du raffinage à l'étranger, de l'exportation du bitume brut, que ce soit vers les États-Unis ou vers d'autres pays.

Il y a donc une perte économique pour le Canada et, apparemment, une politique selon laquelle nous n'exportons pas vers les pays où les normes sont moins élevées, ce qui comprend, je suppose, la Chine, la Corée et les pays asiatiques. Je suppose que cela a une influence sur votre participation à un projet de sables bitumineux qui prévoit des exportations de bitume brut. Votre entreprise fait d'importants investissements.

M. Joe Marushack: Oui, et je crois que 75 p. 100 du bitume est raffiné au Canada. Le reste va vers les États-Unis.

Un grand nombre de ces raffineries ont actuellement une capacité supplémentaire. Elles ne tournent pas à pleine capacité. Elles sont en mesure de traiter les pétroles bruts lourds comme ceux que nous produisons ici. Il est donc logique de raffiner une partie du bitume dans ces installations, au moins jusqu'à ce que les autres soient prêtes à fonctionner à pleine capacité.

Ce qui m'inquiète, c'est qu'il n'y a pas suffisamment de main-d'oeuvre pour le moment. Les projets auxquels nous travaillons dans le secteur des sables bitumineux offrent beaucoup de possibilités, beaucoup de possibilités pour les Autochtones. Nous avons de la difficulté à obtenir suffisamment de main-d'oeuvre qualifiée.

M. Nathan Cullen: Dans ce cas, je ne comprends pas très bien pourquoi... On pourrait supposer qu'une stratégie canadienne visant à assurer la sécurité énergétique comprendrait à la fois la question de la main-d'oeuvre et la question de l'environnement. Je m'étonne que vous ne soyez pas plus enthousiaste, comme le sont certains de vos concurrents, à l'égard d'une stratégie canadienne de sécurité énergétique qui répondrait à certaines de vos préoccupations... On ne semble pas vraiment avoir un plan.

L'ancien premier ministre Lougheed et d'autres ont dit qu'ils déploreraient de ne pas avoir vraiment de plan et qu'on s'était trop précipité. Maintenant, on nous dit que la surveillance environnementale que nous étions censés avoir ne répond pas à la capacité qui existe déjà et encore moins à celle qui est proposée; que vous manquez de main-d'oeuvre et que vous n'avez pas suffisamment de personnel pour faire le travail.

Tous ces éléments semblent nécessiter un leadership cohérent de la part du gouvernement fédéral et provincial.

Je m'étonne que vous n'ayez pas seulement répondu oui à ma question concernant la nécessité d'une stratégie de ce genre.

• (1620)

Le président: Allez-y, s'il vous plaît.

M. Joe Marushack: Dans les différents pays du monde, nous nous conformons au régime mis en place. Le gouvernement établit la réglementation, les régimes environnementaux et les exigences. Nous les évaluons et nous élaborons nos projets en conséquence. Nous allons donc...

M. Nathan Cullen: S'il y avait un régime, vous vous y conformeriez; c'est ce que vous dites.

M. Joe Marushack: Nous fournissons nos données, nous essayons de suggérer les mesures à prendre pour favoriser le développement et nous nous conformons aux lois en vigueur, en effet.

Le président: Merci, monsieur Cullen.

Nous passons maintenant du côté ministériel, à M. Anderson, pour sept minutes.

M. David Anderson (Cypress Hills—Grasslands, PCC): Merci, monsieur le président.

Je trouve toujours un peu ironique que mes collègues du NPD s'opposent à l'exploitation des sables bitumineux alors qu'apparemment, ils veulent protéger les emplois qui sont là-bas. Ils pensent que s'ils appuient l'un, il faut qu'ils puissent appuyer les deux.

Madame Dowdeswell, vous avez dit que tout le monde était très en faveur d'un meilleur système.

Avez-vous le sentiment que l'on désire une amélioration? Désire-t-on véritablement cette amélioration?

Mme Elizabeth Dowdeswell: Oui.

Tout d'abord, nous avons obtenu la coopération de tous ceux avec qui nous avons voulu parler ou à qui nous avons demandé des renseignements. Dans la plupart des réunions, quand j'ai parlé aux gens, je leur ai finalement demandé: « Comment puis-je vous aider? » Cela les a étonnés, mais je voulais savoir ce que je pouvais recommander pour les aider à supprimer des obstacles ou à préparer la voie d'un avenir plus certain sur le plan économique ou environnemental. Nous n'avons pas fait la distinction entre les deux; nous n'avons pas penché dans un sens ou dans l'autre. Ce n'était pas du tout notre intention.

Bien des gens se sentaient lésés par le manque de confiance des citoyens et étaient très fâchés des opinions exprimées dans de nombreux cercles internationaux. Ils se demandaient sincèrement comment y remédier, en disant que ces opinions étaient peut-être erronées et peu crédibles, mais qu'ils voulaient savoir comment faire pour pouvoir déclarer fièrement que nous avons un système de calibre mondial.

Quand j'entends ce genre de commentaires, je vois que les gens désirent sincèrement faire leur part. Pour ce qui est des détails de tout programme, tout plan ou tout concept, il y aura certainement des arguments pour et contre et bien des discussions.

Mais si vous me demandez directement si les gens étaient sincères, je dirais que oui.

M. David Anderson: Merci.

Monsieur Marushack, M. Cullen vient de dire quelques mots au sujet des exportations de bitume et des produits des sables bitumineux.

Votre entreprise estime-t-elle qu'il faudrait un pipeline jusqu'à la côte Ouest?

M. Joe Marushack: Je crois qu'il serait utile d'avoir davantage de marchés pour nos produits, en effet.

M. David Anderson: Cela veut dire, je suppose, le prolongement ou la construction d'un nouveau pipeline?

M. Joe Marushack: Oui.

M. David Anderson: Monsieur Tertzakian, je voudrais vous poser une ou deux questions au sujet... Vous avez dit qu'à votre avis nous ne tirons pas le maximum de valeur de notre ressource. Je me demande si vous auriez une ou deux suggestions pour y parvenir. Nous examinons la sécurité énergétique et nous devrions certainement nous préoccuper d'accroître au maximum la valeur de la ressource.

Je pense que, tout à l'heure, mon collègue va parler un peu plus du marché de la main-d'oeuvre, mais je voudrais me centrer sur cette question. J'aurai ensuite deux questions précises à poser au sujet du gaz de schiste, si j'en ai le temps. Je suppose que vous avez également travaillé sur ce dossier dans le cadre de vos prévisions pour l'avenir.

Le président: Allez-y, monsieur Tertzakian.

M. Peter Tertzakian: Étant donné que nous avons sciemment décidé d'exporter d'importantes quantités de nos ressources, pour en tirer la valeur maximale, nous avons besoin d'une diversification de nos marchés.

Je suis certainement en faveur d'un accès à la côte Ouest pour le pétrole et le gaz naturel afin que nous puissions exporter ces produits vers les autres marchés, que ce soit l'Asie ou ailleurs. Cela nous aiderait certainement à ne plus dépendre du temps qu'il fait à Chicago, de la rupture des pipelines, des incendies de raffinerie ou d'un simple manque de capacité d'un marché, celui des États-Unis qui, comme je l'ai déjà dit, est maintenant stable ou en déclin pour ce qui est de la demande d'énergie globale.

• (1625)

M. David Anderson: Donc, vous préconisez surtout d'essayer de diversifier nos marchés.

M. Peter Tertzakian: Oui, absolument. Les prix mondiaux sont supérieurs aux prix continentaux.

M. David Anderson: Très bien.

Je voudrais parler un peu de la valeur de l'investissement dans le gaz de schiste. Nous en avons parlé pendant deux semaines. Je sais que la séance d'aujourd'hui ne porte pas précisément sur ce sujet, mais avez-vous une idée de la valeur potentielle de l'investissement au Nouveau-Brunswick, au Québec et en Colombie-Britannique?

M. Peter Tertzakian: Je peux parler pour la Colombie-Britannique. C'est assez élevé. Le secteur du gaz naturel — j'ai les chiffres ici — est important. Il représente environ 37 p. 100 des 100 milliards de dollars de revenus, ce qui donne 37 milliards de dollars. Une grande partie de cet investissement se trouve en Alberta, mais il est en train d'augmenter en Colombie-Britannique.

Il est important de se rappeler que le secteur du pétrole et du gaz réinvestit pratiquement chaque dollar de ses flux de trésorerie. Ce n'est pas le cas de la plupart des autres industries du pays. Par conséquent, avec l'augmentation de la production, la valeur de l'investissement au Québec et au Nouveau-Brunswick est très importante.

M. David Anderson: Parlons un peu de l'investissement étranger, surtout dans les sables bitumineux. J'aimerais savoir si vous avez des choses à dire à ce sujet. Quel est le niveau de l'investissement étranger dans ce secteur? Devrions-nous envisager une augmentation de l'investissement étranger? Avez-vous une opinion à ce sujet?

M. Peter Tertzakian: Certainement. C'est déjà commencé. Au cours des 18 derniers mois, le Canada a reçu 17 milliards de dollars de capitaux étrangers qui ne provenaient pas des États-Unis ou de l'Europe. Rien qu'en 2010, cela s'est chiffré à 10 milliards de dollars, dont la majeure partie a été dirigée vers les sables bitumineux.

Comme le secteur du pétrole et du gaz est très capitalistique, il a toujours été largement tributaire de l'accès aux capitaux étrangers, car nous n'avons pas une base de capitaux suffisante au Canada pour exploiter nous-mêmes ces ressources. Les autres sources de capitaux sont en train d'évoluer. Jusqu'ici, les capitaux provenaient des États-Unis et d'Europe, dans une certaine mesure, mais maintenant c'est surtout d'Asie. Je crois que nous aurons besoin d'encore plus de capitaux si nous voulons maintenir le niveau d'investissement et de prospérité que nous tirons de ce secteur.

M. David Anderson: Dans ce cas, pensez-vous que la majorité des nouveaux capitaux proviendront d'Asie? J'aimerais que vous nous parliez un peu de certains des avantages et inconvénients de ce changement sur le plan de l'investissement.

M. Peter Tertzakian: Normalement, les capitaux d'emprunt et les capitaux propres ne proviennent pas tous d'Asie. Il s'agit quand même d'environ 10 milliards de dollars par année.

En fait, non: les capitaux d'emprunt plus les capitaux propres représentent plutôt de 15 à 20 milliards de dollars par année. Je pourrais vous donner ces chiffres.

Il sera de plus en plus important que nous acceptions les investissements d'autres régions du monde, car nous ne pourrions pas toujours compter sur les capitaux des sources occidentales traditionnelles. Nos besoins vont augmenter, et il faut donc que nous soyons prêts à accueillir ces capitaux.

M. David Anderson: Dans ce cas, voyez-vous des inconvénients aux investissements d'entreprises commerciales d'États étrangers dans notre économie nationale?

M. Peter Tertzakian: Non.

Le président: Très bien.

Merci, monsieur Anderson.

Nous passons maintenant au deuxième tour, en commençant par M. Tonks, qui dispose de cinq minutes.

M. Alan Tonks (York-Sud—Weston, Lib.): Je voudrais faire suite à la dernière question de M. Anderson.

Monsieur Tertzakian, quand nous avons parlé de l'Ontario et de l'acquisition d'actifs dans le secteur des ressources naturelles de la province, la question des capitaux chinois investis par l'entremise de sociétés d'État a été soulevée. Quelle différence y a-t-il entre les capitaux privés provenant d'Asie — surtout de Chine — et les questions touchant le système de valeurs, la culture et les intérêts des sociétés d'État chinoises? Devrions-nous relier ces investissements à un régime de protection différent, si vous voulez?

• (1630)

Le président: Monsieur Tertzakian.

M. Peter Tertzakian: Je ne suis pas un expert des questions interculturelles. Je peux seulement vous dire que le monde devient de plus en plus international. D'autres pays comme l'Australie, qui possède également beaucoup de ressources, traitent activement avec les Chinois et les autres pays. Il ne s'agit pas exclusivement des Chinois; c'est aussi les capitaux indiens, thaïlandais, coréens et japonais.

Si nous nous isolons et si nous avons peur d'accepter les capitaux de ces pays, la concurrence nous devancera.

M. Alan Tonks: Oui. Je pense que c'était dans le contexte des pratiques commerciales loyales et des pratiques nationales équitables en ce qui concerne les normes du travail et ce genre de questions, car cela suscitait des inquiétudes. Mais nous allons laisser cela de côté pour l'instant.

Ma question s'adresse à Mme Dowdeswell.

Madame Dowdeswell, le rapport de la Société royale du Canada contenait deux recommandations auxquelles j'aimerais que vous répondiez. Quand nous avons parlé du gaz de schiste, nous avons parlé des effets cumulatifs et du fait que la réglementation n'établit pas une évaluation claire des effets cumulatifs des eaux usées et du contenu de ces eaux pour ce qui est de leur impact sur la nappe phréatique, etc.

Je remarque que le rapport de la Société royale du Canada soulève deux questions. La première concerne l'impact cumulatif régional sur la quantité et la qualité d'eau souterraine, qui n'a pas été évalué, et c'est relié au processus d'évaluation environnementale.

La deuxième est la dernière recommandation — du moins celle que nous avons sous les yeux — selon laquelle il faudrait améliorer l'accès aux données environnementales pour évaluer l'impact cumulatif. C'est une déclaration générale concernant le régime général de réglementation de l'Alberta.

Étant donné ces réserves et ces inquiétudes, comment pensez-vous qu'on puisse obtenir la confiance du public, surtout pour les nouveaux projets, si l'on ne répond pas immédiatement aux préoccupations émises dans le rapport de la Société royale du Canada?

Le président: Madame Dowdeswell.

Mme Elizabeth Dowdeswell: Tout d'abord, le groupe consultatif est d'accord avec ce que la Société royale a dit dans son rapport au sujet des effets cumulatifs. Nous avons soulevé nous-mêmes cette question, et je pense qu'il est important de le faire.

Je ne peux pas parler des motifs d'Environnement Canada, mais je peux dire qu'à ma connaissance, on a donné suite à l'engagement du

ministre à s'attaquer immédiatement à la mise en place d'un régime de surveillance cohérent pour résoudre ces problèmes.

M. Alan Tonks: Cela va-t-il faire l'objet d'un rapport rigoureux? Une échéance a-t-elle été fixée?

Mme Elizabeth Dowdeswell: Le ministre s'est engagé à publier un plan dans les 90 jours, et selon que vous comptiez ou non les week-ends ou seulement les jours ouvrables, cela devrait être vers la fin mars, je crois.

M. Alan Tonks: Très bien.

Ai-je le temps de poser simplement une brève question à M. Marushack?

Monsieur Marushack, à propos de ce qui a été dit au sujet des capitaux, si vous deviez classer par ordre de priorité les stratégies de réinvestissement pour l'exploitation in situ — et je crois que vous ne faites pas d'exploitation à ciel ouvert — quelle priorité technologique calmerait les inquiétudes du public quant au fait que l'empreinte écologique ne diminue pas? En fait, cette empreinte écologique semble s'agrandir avec chaque nouveau projet, peut-être inutilement. Quel investissement dans la technologie donnerait le maximum de résultats?

Le président: Brièvement, monsieur Marushack.

M. Joe Marushack: Je répondrai seulement du point de vue in situ. Je crois qu'actuellement nous faisons des grands progrès à cet égard. Environ 95 p. 100 de l'eau que nous utilisons est de l'eau recyclée. Nous ne puisons pas dans les sources d'eau à ciel ouvert ou dans la rivière Athabasca. Nous utilisons de l'eau non potable; en fait, elle n'est pas tout à fait saline, mais c'est de l'eau non potable.

Par conséquent, je suis convaincu que la technologie que nous utilisons actuellement... Quand je suis venu d'Australie pour faire ce travail, j'ai été très impressionné par le niveau de technologie qui est utilisé actuellement.

À mon avis, la prochaine étape importante consiste à réduire le ratio vapeur-pétrole et nous comptons le faire d'ici... Si vous utilisez moins de gaz naturel, vous pouvez avoir moins de vapeur, moins d'émissions de gaz à effet de serre, et c'est vraiment un objectif important pour nous, de même que l'utilisation de l'eau.

• (1635)

M. Alan Tonks: Merci.

Merci, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur Tonks.

Monsieur Allen, vous disposez de cinq minutes, s'il vous plaît.

M. Mike Allen (Tobique—Mactaquac, PCC): Merci, monsieur le président, et je remercie nos témoins pour leur présence ici aujourd'hui.

Monsieur Marushack et monsieur Tertzakian, je voudrais faire suite à certaines questions concernant la main-d'oeuvre et les pressions inflationnistes.

Monsieur Marushack, quel est le type de compétences...? Bien entendu, les compétences nécessaires ne sont pas les mêmes in situ que pour l'exploitation à ciel ouvert en ce qui concerne la main-d'oeuvre dont vous avez besoin. Je suppose que les besoins sont un peu moins importants in situ que pour l'exploitation à ciel ouvert, mais quel genre de compétences recherchez-vous? S'agit-il d'un vaste éventail de métiers spécialisés? Est-ce un ensemble? Vous avez dit que vous aviez actuellement au Canada 2 000 employés. Quelle demande prévoyez-vous pour les cinq à 10 prochaines années?

M. Joe Marushack: Monsieur le président, en deux mots, nous avons besoin d'à peu près tout. Pour être plus précis, nous cherchons d'abord à employer des gens qui partagent notre culture de la sécurité. C'est la chose la plus importante à nos yeux afin que nous n'ayons pas de problèmes de sécurité. Nous formons les employés sur ce plan-là. Cela va des ingénieurs à ceux qui font l'essouchement et les travaux de construction sur le terrain.

Deuxièmement, nous cherchons un moyen d'octroyer des contrats suffisamment petits pour que les Autochtones et la population des communautés locales puissent y participer. Il s'agit de travaux comme le déblaiement du terrain, l'assainissement du terrain, le creusement de fossés et la construction de pipeline.

Ensuite, nous passons à l'étape suivante. Nous avons besoin aussi bien de tuyauteurs et de soudeurs que d'ouvriers de la construction et de mécaniciens. Nous avons besoin d'opérateurs. Nous avons besoin de personnel qualifié, c'est-à-dire aussi bien des ingénieurs et des géologues afin de savoir comment assainir le mieux le terrain, comment produire le mieux et comment le faire pour obtenir le rendement maximum et déployer les meilleures technologies. Cela comprend les chercheurs qui examinent comment utiliser ces nouvelles technologies pour améliorer notre mode de production. Cela comprend aussi bien la main-d'oeuvre non qualifiée que la main-d'oeuvre extrêmement qualifiée. Nous avons besoin de plus de main-d'oeuvre en tous genres.

M. Mike Allen: Que faites-vous chez ConocoPhillips pour renforcer vos effectifs? Je sais qu'un bon nombre de gens de la région de l'Atlantique travaillent actuellement dans l'Ouest. L'exploitation du gaz de schiste dans la région de l'Atlantique, le projet du Bas-Churchill et d'autres projets de ce genre exigeront le retour d'un grand nombre de ces travailleurs dans l'est du pays, ce qui va sans doute amenuiser ce réservoir de main-d'oeuvre. Que fait votre entreprise pour recruter du personnel? Quels sont, selon vous, les principaux facteurs de succès? L'immigration va-t-elle résoudre le problème? Y a-t-il d'autres incitatifs permettant de recruter de la main-d'oeuvre? Quels sont-ils?

M. Joe Marushack: Monsieur le président, nous collaborons avec les universités. Nous consacrons beaucoup de temps à travailler avec les universités à divers programmes. Nous parlons aux ingénieurs, aux géologues. Nous consacrons beaucoup de temps à travailler avec un grand nombre de communautés autochtones pour leur expliquer quels sont nos projets et quelles sont les compétences dont nous avons besoin. Nous essayons d'assurer une formation et une aide à l'éducation.

C'est un problème vraiment très sérieux. Nous essayons de procéder intelligemment. Bien souvent, vous vous retrouvez avec un important effectif à la fin d'un projet. Nous essayons de planifier les choses de façon à mieux répondre à nos besoins.

Je n'ai pas énormément de solutions à proposer. Je crois que le Canada a beaucoup de chance d'avoir autant d'emplois relativement bien payés et à long terme. Je tiens également à souligner que ce phénomène ne va pas durer cinq ans, mais 50 ans. Nous avons le

temps de former des travailleurs et ils peuvent s'attendre à des emplois à long terme dans ces secteurs.

M. Mike Allen: Certains chiffres m'ont intrigué. Quand l'économie était au creux de la vague, nous avions un taux de chômage légèrement supérieur à 8 p. 100, ce qui masque un problème plus important sur le plan de notre réservoir de main-d'oeuvre. Je suis d'accord. C'est un aspect qui m'inquiète un peu.

Vous avez mentionné un régime fiscal concurrentiel. M. Tertzakian et vous-même pourriez peut-être nous en parler tous les deux. Quels sont les principaux éléments d'un régime fiscal qui vous permette d'attirer des capitaux?

Le président: Monsieur Marushack, si vous pouviez répondre en 30 secondes environ, nous pourrions également donner la parole à M. Tertzakian...

M. Joe Marushack: Oui, monsieur.

Je cherche la prévisibilité. Je cherche la durabilité. Je cherche à voir si l'économie a un bon régime de réglementation, un bon régime gouvernemental et un gouvernement stable. Autrement dit, si nous envisageons d'investir plusieurs milliards de dollars, nous faisons cet investissement, mais il faut que nous puissions rentrer dans notre argent. Je m'assure que les politiques fiscales et financières ne nous réserveront pas des mauvaises surprises et que le gouvernement du pays dans lequel nous investissons tiendra ses promesses, si vous voulez.

• (1640)

Le président: Monsieur Tertzakian.

M. Peter Tertzakian: Je suis d'accord avec tout ce qu'a dit M. Marushack au sujet du régime fiscal. Je suis également d'accord avec lui en ce qui concerne la main-d'oeuvre, sauf qu'à mon avis, il s'agit d'un problème immédiat. Je ne pense pas que nous ayons 50 ans pour le résoudre. Je pense que nous allons voir l'inflation augmenter dans ce secteur.

Vous avez mentionné qu'au creux de la vague, le taux de chômage était de 8 p. 100 en Alberta. Il se situe maintenant entre 5,5 p. 100 et 6 p. 100, mais c'est pour l'ensemble de la province. Je dirais que dans ce secteur, le taux de chômage est d'environ 0 p. 100. D'ici un mois ou deux, nous aurons probablement plus de 155 000 travailleurs dans le secteur du pétrole et du gaz, comme c'était le cas à son apogée, au début de 2008.

Je crois donc que le problème de la main-d'oeuvre est très sérieux. Les salaires commencent à augmenter, ainsi que le prix des services, mais il est ensuite difficile de les faire baisser. Par conséquent, nos prix nous excluent progressivement du marché mondial. Autrement dit, nous devenons le producteur de pétrole le plus coûteux au monde et nous sommes de plus en plus vulnérables à toute faiblesse des prix, à toute volatilité des prix.

J'estime donc que c'est un problème beaucoup plus urgent. Personnellement, je crois dans des politiques d'immigration intelligentes et rationalisées pour éviter les problèmes d'inflation que nous avons constatés entre 2005 et 2008.

Le président: Merci, monsieur Allen.

Monsieur Pomerleau, vous disposez de cinq minutes.

[Français]

M. Roger Pomerleau (Drummond, BQ): Merci, monsieur le président.

Merci à vous trois d'être venus nous rencontrer aujourd'hui pour partager une expérience aussi intéressante.

Ma première question va s'adresser à vous, madame Dowdeswell. Vous avez été présidente du groupe consultatif sur les sables bitumineux. Je ne vous connais pas et je vous pose une question simplement pour savoir qui vous êtes. Vous semblez connaître très bien le sujet et ce qui l'entoure. Quelle était votre expérience, pourquoi avez-vous été choisie pour présider ce comité?

[Traduction]

Mme Elizabeth Dowdeswell: Je pense avoir été choisie parce que j'avais déjà présidé un vaste éventail de commissions sur divers sujets.

Néanmoins, j'ai également été, pendant cinq ans, sous-secrétaire générale et directrice du Programme des Nations Unies pour l'environnement. J'ai aussi travaillé avec l'industrie sur le dossier des déchets nucléaires ainsi qu'avec le gouvernement, à la fois à Environnement Canada et dans d'autres ministères.

Je n'étais pas la scientifique de l'équipe; les cinq autres membres constituaient une gamme complète d'experts dans des domaines allant de la géologie à la biologie. J'étais la personne habituée à gérer des groupes consultatifs et à aider leurs membres à parvenir à un consensus. Je dirais que mon expérience professionnelle porte principalement sur les questions de gouvernance et de développement des organisations.

[Français]

M. Roger Pomerleau: C'était donc une bonne décision que de vous choisir.

Vous avez oeuvré au palier international. Plus tôt, vous avez employé le mot « géopolitique ». Quand on parle d'énergie, aujourd'hui, on ne peut plus le faire de façon séparée, c'est toujours géopolitique.

Malgré le fait qu'on en parle beaucoup et qu'on fait énormément d'efforts, comment expliquez-vous la mauvaise réputation du Canada, actuellement, sur le plan international? Est-ce que quelqu'un nous en veut? Est-ce que des groupes seraient jaloux de ce qu'on a? Est-ce qu'on a vraiment fait quelque chose qui n'était pas correct? Quel est le problème et quelle est la solution, si vous en voyez une?

[Traduction]

Mme Elizabeth Dowdeswell: Je ne suis pas certaine de pouvoir répondre quant aux motivations des autres pays et des autres gens.

Des voix: Oh, oh!

Mme Elizabeth Dowdeswell: Je peux dire qu'en tout cas, dans le domaine de l'environnement, on examine de plus en plus ce que nous faisons au microscope. C'est le cas de la plupart des pays.

● (1645)

M. Roger Pomerleau: Même ici.

Mme Elizabeth Dowdeswell: Même ici, car de nos jours, tout est relié. Nous ne sommes pas seulement reliés sur le plan environnemental où ce que vous faites avec l'eau dans un pays se répercute dans un autre pays en aval ou en amont. Bien entendu, ce que vous faites sur le plan de l'air touche les autres pays et nous sommes donc reliés sur le plan environnemental.

C'est vrai aussi pour les régimes commerciaux et les régimes économiques. Nous avons maintenant des régimes internationaux, un ensemble important de lois, en tout cas sur le front environnemental, qui part du principe que nous sommes tous solidaires. Nous sommes tous reliés les uns aux autres et nous devons pouvoir compter sur les gens. Par conséquent, lorsqu'on négocie des accords qui servent l'intérêt supérieur de la communauté internationale, y compris le Canada, les autres pays veulent que nous

soyons présents à la table. Ils veulent que nous tenions nos engagements et maintenant plus que jamais, tel est le climat dans lequel nous opérons. Nous sommes donc tellement interdépendants et solidaires que les gens ont certaines attentes à notre égard, à tort ou à raison. Je pense que c'est ce qui les pousse — ainsi, bien sûr, que leurs propres intérêts. Je suppose qu'il y a donc toute une série de raisons.

[Français]

M. Roger Pomerleau: D'accord. Je vous remercie beaucoup.

La prochaine question sera pour vous, monsieur Tertzakian.

Je suis à 100 p. 100 d'accord avec vous quand vous dites que c'est une mauvaise chose que de n'avoir qu'un seul client. C'est aussi une mauvaise chose que de n'avoir qu'un seul fournisseur. Dans toute entreprise, la première chose à faire est de diversifier les activités, pour éviter les problèmes futurs.

Quand vous parlez de diversifier les activités, vous dites que nous ne maximisons pas la valeur de nos produits pétroliers. Voulez-vous dire que nous ne transformons pas suffisamment, ici, notre production, ou bien voulez-vous tout simplement dire qu'on n'a pas suffisamment d'ouverture internationale autre qu'américaine?

[Traduction]

Le président: Une brève réponse, s'il vous plaît, monsieur Tertzakian.

M. Peter Tertzakian: Je suppose que vous parlez aussi de la valorisation et de la transformation en produits à valeur ajoutée. Nous sommes assez actifs à cet égard, mais c'est une question beaucoup plus complexe, car elle soulève le problème de la proximité des marchés. Je parlerai seulement de la situation en amont. Pour vous donner quelques exemples, le prix mondial du pétrole est actuellement de 100 \$, mais nous ne recevons que 90 \$ en Amérique du Nord. Le prix mondial du gaz naturel dépasse 9 \$ les 1 000 pieds cubes; au Canada, nous n'en tirons que 3,50 \$ ou peut-être 4 \$, en général. C'est la conséquence du manque de diversification de nos marchés.

Quant à savoir si nous devrions augmenter la valeur de nos produits en les transformant et en les raffinant davantage, c'est une question beaucoup plus complexe à laquelle je ne peux pas répondre.

Le président: Merci.

[Français]

Merci, monsieur Pomerleau.

[Traduction]

Nous passons maintenant à M. Shory et, s'il reste du temps, ce sera au tour de M. Hoback.

M. Devinder Shory (Calgary-Nord-Est, PCC): Merci, monsieur le président.

Il est très intéressant d'écouter tous les témoins qui comparaissent devant ce comité, car certains d'entre eux estiment qu'il faudrait arrêter immédiatement l'exploration ou l'expansion de ces projets, tandis que d'autres nous parlent des avantages de ce secteur. Comme je viens de Calgary, en Alberta, je constate certainement chaque jour tous les avantages en question. Ces avantages ne sont pas réservés aux Albertains; les autres provinces et territoires en bénéficient également. J'ai vu des travailleurs originaires des quatre coins du pays, et même de l'étranger.

Ma première question s'adresse à M. Marushack. Monsieur Marushack, votre entreprise possède des intérêts dans le gaz naturel et les sables bitumineux. Pour ce qui est de votre exploitation des sables bitumineux, vous devez en avoir constaté les avantages pour les communautés locales. À votre avis, à quelle sorte d'avantages économiques les communautés locales peuvent-elles s'attendre si les entreprises canadiennes poursuivent l'exploitation des réserves de gaz?

• (1650)

M. Joe Marushack: Merci, monsieur le président.

Tout d'abord, un grand nombre des collectivités où nous exploitons non seulement les sables bitumineux, mais aussi les gisements de gaz, sont des communautés autochtones. Ce sont des communautés où il n'y a pas beaucoup d'industries pour le moment. Par conséquent, le principal avantage immédiat est que ces projets fournissent des emplois aux communautés locales. Cela exige une formation; c'est la deuxième chose. En général, lorsque nous allons dans un nouveau secteur, nous essayons d'apporter une aide à l'éducation, un soutien à la communauté, un soutien à la formation. De plus, nous divisons les grands contrats en petits contrats afin qu'une personne puisse acheter un tracteur pour faire du déblaiement ou une machine à souder pour faire de la soudure. Nous essayons de voir comment nous pouvons créer le maximum d'emplois légitimes dans les communautés où nous opérons. Et ce n'est pas seulement pour les sables bitumineux; c'est également le cas pour tous nos projets d'exploitation du gaz.

M. Devinder Shory: Ma deuxième question s'adresse à vous, et M. Tertzakian pourra peut-être y répondre également.

Nous élargissons toutes nos relations commerciales avec de nombreux pays, surtout dans les marchés asiatiques. Cela étant, donnez-nous une idée de ce que les marchés asiatiques représentent pour nos sables bitumineux.

Le président: Monsieur Marushack, allez-y.

M. Joe Marushack: Désolé, la question était ce que représente...?

M. Devinder Shory: Qu'est-ce que cela signifie pour les sables bitumineux lorsque nous élargissons nos relations commerciales avec les marchés asiatiques?

M. Joe Marushack: Comme l'a dit M. Tertzakian, je pense qu'en général, quand les investisseurs étrangers viennent dans un pays, ils apportent des capitaux avec eux. Un grand nombre de sociétés canadiennes ont actuellement la capacité d'exploiter les sables bitumineux, et c'est pourquoi les entreprises étrangères viennent pour essayer... Premièrement, nous avons des ressources importantes. Nous avons un système gouvernemental stable. Nous avons un État de droit. Ce n'est pas le cas dans bien des pays.

Nous avons beaucoup à offrir, et c'est pourquoi les étrangers désirent investir dans ces ressources. À long terme, je pense qu'ils voudront probablement que leur pays ait accès à ces ressources pour assurer également leur sécurité énergétique.

Le président: Monsieur Tertzakian, voudriez-vous également répondre?

M. Peter Tertzakian: Je n'ai pas grand-chose à ajouter; je pense que M. Marushack a répondu à cette question.

Le président: Monsieur Hoback.

M. Randy Hoback (Prince Albert, PCC): Merci, monsieur le président.

Je voudrais de nouveau souhaiter la bienvenue à tous les témoins, au nom de ma circonscription de Prince Albert. Croyez-le ou non, même si nous sommes en Saskatchewan, les sables bitumineux ont d'énormes répercussions pour nous.

La ville de Prince Albert a vu son usine de pâtes fermer ses portes, il y a quelques années. Je pense que la plupart de ses employés ont été absorbés par le secteur des sables bitumineux, mais leurs familles sont restées dans ma circonscription. Ces travailleurs sont restés à Prince Albert. Ils voulaient y élever leur famille. Ils passent une semaine à la maison et deux semaines au travail.

Vous avez fait preuve d'une grande souplesse en permettant aux employés d'adopter un mode de travail qui répond aux besoins de leur famille et à leurs besoins d'emploi.

Vous avez parlé de l'éducation, de l'emploi et du recrutement de travailleurs qualifiés. C'est une des choses que nous faisons au Cumberland College. Nous le faisons pour les travailleurs autochtones en faisant venir des jeunes des réserves du Nord pour leur apprendre à utiliser des outils de construction. Quand je parle d'outils, je veux parler des gros camions, des niveleuses, de l'équipement lourd.

Quels autres types de formation assurez-vous, ou quelles compétences recherchez-vous pour les nouveaux projets? Les universités vont-elles assurer la formation nécessaire? Les écoles de métiers dispensent-elles la bonne formation? À l'avenir, des idées de plus en plus complexes seront peut-être formulées. Avons-nous les compétences voulues pour y répondre?

Le président: Monsieur Marushack.

M. Joe Marushack: Je crois que oui. Il faut faire plus sur tous les fronts. Le système d'éducation de base que nous avons au Canada, de l'école primaire aux écoles de métiers, les syndicats, les collèges offrent de nombreuses possibilités. Il faudrait simplement en avoir plus.

Je dois dire toutefois que j'ai un fils qui étudie actuellement au collège et que c'est une chose que j'ai essayé de lui faire comprendre. Les collèges n'insistent pas beaucoup là-dessus. À mon avis, il faut surtout insister, à tous les niveaux, sur la sécurité. Vous devez veiller à ne rien faire qui mette en danger vos collègues de travail ou vous-même et il faut protéger l'environnement. C'est la condition à remplir pour faire un travail comme le nôtre.

Si vous travaillez chez ConocoPhillips, nous passons beaucoup de temps à insister sur cet aspect. Lorsque nous allons visiter les communautés, nous soulignons également l'importance de ces questions.

Le président: Merci, monsieur Hoback.

Il nous reste encore un dernier tour d'environ deux minutes. Alors si vous avez des brèves questions...

Monsieur Andrews, vous disposez de deux minutes.

M. Scott Andrews (Avalon, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

Ma question s'adresse à vous, monsieur Tertzakian. Dans votre déclaration préliminaire, vous avez parlé d'augmenter les avantages au maximum en disant que nous n'y arrivons pas très bien, et je pense que vous y avez également fait allusion en répondant à la dernière question de M. Pomerleau.

Pourriez-vous préciser dans quels domaines nous pourrions maximiser les avantages et comment il est possible de le faire? Si vous deviez adresser une recommandation au gouvernement, de la part du comité, quelles sont les mesures à prendre pour tirer le maximum des sables bitumineux?

• (1655)

Le président: Monsieur Tertzakian, allez-y.

M. Peter Tertzakian: C'est une simple recommandation. Les gouvernements fédéral et provincial, ainsi que l'industrie, doivent travailler ensemble assez rapidement pour élargir l'accès de notre pétrole et de notre gaz aux marchés internationaux à partir de la côte ouest.

Je vais répéter les chiffres. Ces produits génèrent chaque année des revenus de 100 milliards de dollars. Si nous perdons, ne serait-ce que 10 p. 100, cela représente 10 milliards de dollars par année. Si vous multipliez ce chiffre par un taux de redevance de 20 p. 100, la perte est de 2 milliards de dollars par an. Et cela ne comprend pas les taxes et tous les avantages dérivés.

M. Scott Andrews: J'ai une brève question à poser à Elizabeth. Votre groupe consultatif a-t-il fait des recommandations au sujet de la surveillance de l'eau dans la rivière Athabasca, et quelles étaient ses recommandations pour améliorer la situation?

Mme Elizabeth Dowdeswell: Non, nous n'avons pas examiné les sites de surveillance ou fait des recommandations s'y rattachant. Nous avons conçu le plan d'ensemble et je crois qu'Environnement Canada envisage maintenant d'examiner certains sites.

M. Scott Andrews: Par conséquent, vous n'avez pas du tout examiné cette rivière?

Mme Elizabeth Dowdeswell: Si, nous l'avons examinée. Toutefois, nous ne sommes pas entrés dans les détails. Nous ne sommes pas entrés dans les détails concernant la technologie utilisée ou les endroits précis où la surveillance a été faite, et nous n'avons pas cherché à planifier en détail le système de surveillance.

Le président: Merci, monsieur Andrews.

Monsieur Harris, vous disposez de deux minutes.

M. Richard Harris (Cariboo—Prince George, PCC): Merci, monsieur le président.

Monsieur Marushack, un bon nombre de critiques ont été formulées par les groupes activistes qui préféreraient qu'on cesse d'exploiter les sables bitumineux pour des raisons qui leur sont propres. Je ne vois pas comment, dans un pays comme le Canada, on pourrait exploiter des ressources sans tenir compte de la réglementation environnementale en vigueur, et Mme Dowdeswell partage probablement cet avis. Je voudrais toutefois savoir si, dans votre entreprise, ConocoPhillips, vos responsables de l'environnement travaillent en collaboration étroite avec les organismes de réglementation, non seulement pour s'assurer que vous respectez toujours les règles, mais aussi pour renforcer la réglementation environnementale afin de réduire votre empreinte écologique et l'impact sur l'environnement.

M. Joe Marushack: Nous avons environ 12 000 puits de gaz dans l'ouest du pays, dans la totalité des sites où nous exploitons les sables bitumineux. Nous avons une petite armée d'employés qui travaillent quotidiennement pour s'assurer que nous nous conformons à la réglementation environnementale. Nous essayons aussi de faire en sorte que les lois et les règlements qui sont adoptés soient logiques. Nous croyons dans la transparence. Nous croyons nécessaire de fournir des données claires. En fait, nous croyons

que plus nous fournissons des renseignements précis, mieux c'est pour l'industrie. Par conséquent, nous sommes tout à fait pour. Nous travaillons aussi avec l'Association canadienne des producteurs pétroliers et tous les autres groupes pour améliorer la réglementation.

M. Richard Harris: Merci beaucoup.

Le président: Merci, monsieur Harris.

Monsieur Anderson, vous avez deux minutes à votre disposition.

M. David Anderson: Merci, monsieur le président.

Je suppose que cette question s'adresse à la fois à M. Marushack et à M. Tertzakian. Serait-il souhaitable pour le secteur des sables bitumineux que le taux d'imposition des sociétés soit relevé au même niveau que par le passé?

M. Joe Marushack: Non.

M. David Anderson: Monsieur Tertzakian, voyez-vous un avantage à relever vos taux d'imposition?

M. Peter Tertzakian: Non.

M. David Anderson: Cela se répercuterait-il sur l'emploi?

M. Peter Tertzakian: Oui.

M. David Anderson: Qu'est-ce que cela toucherait?

M. Peter Tertzakian: Cela toucherait le rendement, ce qui se répercuterait sur la capacité d'obtenir des capitaux, et donc sur la croissance, ainsi que sur l'emploi.

M. David Anderson: C'est un assez bon résumé, monsieur Marushack?

Le président: Allez-y, monsieur Marushack.

M. Joe Marushack: Cela compromet votre viabilité économique et quand vous décidez quels sont les projets dans lesquels vous allez investir, c'est une question d'économie. Oui, monsieur.

M. David Anderson: Dans ce cas, ce serait une tragédie si ce genre de chose arrivait. C'est ce que je comprends.

Monsieur Tertzakian, vous avez parlé des problèmes de main-d'oeuvre et de ce genre de choses. Je voudrais simplement vous poser une question. Le secteur du pétrole et du gaz est très actif dans ma région. Vu qu'il y a une inflation de 14 p. 100 par année, ne pensez-vous pas que l'industrie en est en partie responsable? Les salaires payés — je ne les appellerais pas des travailleurs non qualifiés — mais aux travailleurs qui débutent dans votre secteur, ne contribuent-ils pas à certains des problèmes d'inflation dont vous parlez? Je ne suis pas certain qu'il soit nécessaire de verser ces salaires pour recruter des travailleurs. Le problème, pour le moment, est que nous n'avons pas suffisamment de main-d'oeuvre et non pas que les gens refusent de travailler.

• (1700)

Le président: Monsieur Tertzakian.

M. Peter Tertzakian: C'est exact. Prenons les choses ainsi. Le secteur des sables bitumineux, plus le pétrole et le gaz classiques, investit actuellement 55 milliards de dollars par année et il y a 3,3 millions d'habitants en Alberta. Par conséquent, l'afflux d'une telle somme d'argent dans une province qui a un si petit réservoir de main-d'oeuvre est une source d'inflation. Ces 55 milliards de dollars ne comprennent pas les 10 milliards de dollars de sources asiatiques, ni les 20 milliards de dollars de capitaux d'emprunt et de capitaux propres.

M. David Anderson: Ce sont des possibilités d'investissement à la disposition des autres provinces. L'exploitation de ressources comme le gaz de schiste s'est également développée. Cela présente des avantages et des inconvénients, mais l'ampleur de l'investissement est un avantage.

M. Peter Tertzakian: Certainement. Prenez simplement le cas de Terre-Neuve et je dirais maintenant, de la Saskatchewan et du Manitoba. L'investissement dans ces deux provinces est en train de grossir énormément aussi.

Le président: Merci.

Enfin, M. Cullen, qui a droit à deux minutes.

M. Nathan Cullen: J'ai juste une très brève question. Je vais reprendre la conversation avec notre témoin d'ARC.

Vous-même ou vos collègues, avez-vous examiné dans quelle mesure la valeur actuelle du dollar canadien est attribuable en partie à nos exportations et à nos ventes de produits pétrochimiques? Je viens de jeter un coup d'oeil sur l'incidence de l'investissement étranger et la quantité de nos exportations par rapport à la valeur du dollar.

Je viens de lire un article dans *The Economist* qui mentionnait que le dollar canadien devient de plus en plus un pétrodollar. Avez-vous fait des recherches à ce sujet? Quelqu'un a-t-il essayé d'établir combien de cents cela ajoute au cours de notre dollar?

Le président: Monsieur Tertzakian.

M. Peter Tertzakian: Nous avons fait quelques recherches. Il y a un rapport entre le prix du pétrole et le dollar canadien, mais n'oublions pas que le Canada a une économie largement axée sur les ressources, y compris l'agriculture, dans laquelle les prix augmentent. Les métaux et toutes ces autres ressources ont également contribué à la valeur du dollar.

M. Nathan Cullen: Néanmoins, en tant qu'économistes, vous essayez d'analyser certains de ces facteurs et il y a eu, au cours des

25 dernières années, une corrélation suivie et marquée entre le prix du pétrole et le dollar canadien. On ne peut pas dire la même chose pour le blé, ou même certains métaux comme le cuivre, l'or, etc.

La question que nous examinons... Vous connaissez le syndrome hollandais en ce qui concerne les effets sur les autres secteurs de l'économie. Vous avez surtout décrit les avantages. Ils sont faciles à discerner parce que nous pouvons chiffrer les recettes du gouvernement ou les taxes qui sont payées, mais il y a aussi un effet contraire que vous connaissez sans doute en tant qu'économiste. Lorsque la valeur du dollar augmente, cela se répercute sur les secteurs de la fabrication à valeur ajoutée de notre économie. Je veux parler de l'industrie forestière, du secteur automobile, de l'aérospatiale, etc.

Avez-vous pris la peine d'examiner ces répercussions sur l'économie canadienne, et plus précisément sur l'économie albertaine?

Le président: Répondez très brièvement, s'il vous plaît, monsieur Tertzakian.

M. Peter Tertzakian: La réponse est oui. C'est pourquoi je m'inquiète du problème de l'inflation.

Le président: Merci.

Merci, monsieur Cullen.

Je vous remercie tous pour vos questions et observations.

Nous remercions infiniment Mme Dowdeswell, M. Marushack et M. Tertzakian pour leurs excellents exposés et leurs excellentes réponses à nos questions. Cela nous sera très utile.

Je vais suspendre la séance pendant environ deux minutes afin que nous nous réunissions à huis clos et que nous laissions partir les personnes qui ne sont pas autorisées à rester pendant les séances à huis clos.

[*Les délibérations se poursuivent à huis clos.*]

POSTE  MAIL

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

Poste-lettre

Lettermail

**1782711
Ottawa**

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :
Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5*

*If undelivered, return COVER ONLY to:
Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5*

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les
Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5
Téléphone : 613-941-5995 ou 1-800-635-7943
Télécopieur : 613-954-5779 ou 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à
l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Additional copies may be obtained from: Publishing and
Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5
Telephone: 613-941-5995 or 1-800-635-7943
Fax: 613-954-5779 or 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the
following address: <http://www.parl.gc.ca>